



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 mars 2015

Ouverture de la séance à 19 h 30 avec lecture des délibérations du précédent conseil.

Absent excusé :

Absent non excusé

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

1° FINANCES : vote des budgets primitifs.

- **CCAS** : budget de fonctionnement essentiellement de 20 111,24 €, avec comme dépenses importantes
 - les aides remboursables aux personnes en difficulté pour 10 000 €
 - les bons d'alimentation à hauteur de 1 500 €
 - les fêtes et cérémonies (anniversaires, repas des anciens, entre autres) pour 6 260 €

Les recettes proviennent essentiellement d'une subvention de la Commune de 10 000 €, d'une reprise de l'excédent du compte administratif de 8 600 € et de divers produits pour 1 500 € .

- **FORETS** : 156 000 € ont été inscrits au niveau du fonctionnement pour couvrir plus particulièrement :
 - les frais de gardiennage qui passent de 10 500 € à 20 000 € , compte tenu de ventes importantes de bois en 2014 et de recettes de pierre de la carrière de Combe André relevant partiellement du régime forestier.
 - un reversement d'excédent vers la commune qui passe de 20 000 € à 60 000 € pour couvrir en particulier la baisse de recettes des carrières de 40 000 € constaté en 2014 (économie au ralenti)
 - et un virement vers la section d'investissement de 71 950 €.

Les recettes sont assurées essentiellement par un excédent du compte administratif 2014 de 93 647,82 € et les ventes de bois prévisionnelles, tant aux professionnels (52 354,18 €), qu'aux affouagistes du village (10 000 €).

- **COMMUNE**:

Fonctionnement : 1 708 474.85 €

- **Dépenses** : c'est un budget en hausse de 1,6 % par rapport au prévisionnel 2014 (budget primitif + décisions modificatives) qui est présenté,

- charges à caractère général : 659 366 € avec deux postes importants
 - l'énergie : électricité et gaz 105 000 €
 - le périscolaire : prestations Francas et restauration 205 000 €
 - les charges de personnel (salaires et charges) : 567 700 €
 - charges de gestion courante (indemnités des élus, CCAS, subventions, contribution au SIVAMM : Syndicat à vocation archéologique Mandeuve Mathay) : 123 600 €
 - les intérêts d'emprunts : 108 500 €
 - un versement vers la section d'investissement : 223 108.85 €
 - fonds de péréquation intercommunal et communal : 24 000 €
- **Les recettes** d'un même montant, en augmentation de 1 % / 2014, sont assurées par :
 - un excédent du compte administratif 2014 : 114 853,85 €
 - produits des services : 73 600 € (dont redevance périscolaire pour 70 000 €)
 - impôts et taxes : 1 037 980 € (impôts locaux en hausse de 9 % : 536 845 € / attribution de compensation versée par PMA : 392 600 € / Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) : 49 035 €, diverses taxes : 54 000 €,etc .)
 - dotations et participations : 298 441 € (DGF Dotation Globale de Fonctionnement en baisse de 13 % : 188 070 € / Diverses compensations de l'Etat : 31 371 € / Dotation de solidarité rurale : 17 000 € / Remboursement partie salaire Agence Postale : 12 000 € / Participation CAF au périscolaire : 40 000 € / Participation ETAT au frais rythmes scolaires : 10 000 €)
 - autres produits de gestion courante : 182 500 € (revenus immeubles : 42 000 € / excédent budget Forêt : 60 000 € / revenus carrières communales : 75 000 € en baisse de 40 000 € / 2014, etc.)

▪ **Investissements :**

- **Dépenses : 682 032,12 € pour couvrir**
 - solde d'exécution d'investissement reporté : 114 123.27 €
 - le reversement PMA, de 30% du montant de la Taxe Locale d'Equipement encaissé en 2013.
 - le capital des emprunts : 276 856 €
 - divers investissements : services techniques : 5 000 € / acquisitions de terrains et frais associés : 81 000 € Achats terrains Bouchot et provisions 50 % pour rachat terrains EPF Maternelle) / éclairage public : 10 000 € Rénovation Rues de la Gare et Pergaud / Voirie et bâtiments : 82 802.85 € / Ecoles : 10 000 € / Mairie : 6 900 € / Etudes pour RD 437 : 32 300 € /Réhabilitation autres voiries : 13 500 € / Achats et pose de caméras : 35 000 €
- **Recettes de même niveau :**
 - virement depuis la section de fonctionnement : 223 108.85 €

- couverture du déficit d'investissement et des restes à réaliser 2014: 153 123.27 €
- remboursement de la TVA : 35 000 €
- taxe d'aménagement : 20 000 €
- emprunts (renouvellement de l'emprunt échu) : 200 000 €
- subventions :
 - Syded pour éclairage public : 3 500 €
 - Conseil général pour étude RD 437 : 25 000 €
 - Etat pour rue des Savus : 8 800 €
 - Etat pour caméras : 11 500 €

Les 3 budgets ont été votés à l'unanimité moins 2 abstentions de l'opposition : Mme SCHNEUWLY et M. FICHET

Vote des taux communaux des 3 taxes : compte tenu des suppressions et baisses des ressources et de l'augmentation des charges, les membres du conseil municipal ont décidé

- L'augmentation de 0,5 point du taux de la taxe d'habitation qui passe de 10 à 10,5 %
- L'augmentation de 1 point du taux du Foncier Bâti, qui passera de 14 à 15%.
- L'augmentation du foncier non bâti qui passe de 20.27 % à 21,48 %.

Ces augmentations sont destinées à compenser uniquement la baisse des recettes de l'Etat et les charges supplémentaires apportées par le FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) et les rythmes scolaires :

- | | |
|---|----------|
| ▪ Perte de DGF : | 28 500 € |
| ▪ Augmentation du prélèvement FPIC : | 6 500 € |
| ▪ Charge apportée par les rythmes scolaires : | 14 000 € |
| Total = 49 000 € | |

Impôts supplémentaires : 44 347 € dont 10 600 apportés par les nouveaux habitants

- Le produit attendu des contributions directes de 505 922 € (Bases 2015 notifiées X taux 2014) étant insuffisantes pour équilibrer le budget, ce sont 536 845 € qui vont être prélevés sur les ménages, avec l'augmentation des taux, ce qui se traduira par une charge mensuelle de moyenne de +5 € par foyer sur 10 mois.

Cette augmentation a été votée par 17 voix pour, et 2 abstentions Françoise SCHNEUWLY et Philippe FICHET

Dans le cadre de ces abstentions concernant le vote des budgets et des taux communaux, les représentants de l'opposition se sont refusés à donner toute explication, alors qu'elle était souhaitée par l'ensemble des membres de la majorité.

Emprunt 2015 : Le budget 2015 prévoit la mise en place d'un emprunt de 200 000 €, qui viendra remplacer l'emprunt échu.

DGF longueur voirie communale : la délibération du 17 février 2015 portant à 21 184 mètres la longueur de la voirie classée dans le domaine communal a été rapportée, pour effet sur la DGF 2017.

Remboursement de frais au corps des Sapeurs-Pompiers : accord des membres du conseil municipal, pour rembourser au corps des Sapeurs Pompiers, comme par les années précédentes, la somme avancée de 1815,30 €, destinée à couvrir les cotisations payées à l'union départementale et à la fédération nationale, ainsi que l'assurance hors service et la multirisque.

2° TRAVAUX NEUFS ACHATS:

Attribution du Marché d'Etudes de la RD 437 : les membres du Conseil Municipal entérinent le choix de la Commission Travaux neufs concernant l'attribution du marché de réhabilitation du RD 437, pour la somme de 30 078 €, au Bureau d'Etudes BEJ d'Audincourt, entreprise ayant recueilli le maximum de points parmi les 10 offres dépouillées. Les membres du Conseil ont voté ce choix à l'unanimité. A noter que le Conseil Général prendra à sa charge le coût HT de cette étude qui sera remboursée à la commune.

3° PERSONNEL COMMUNAL :

Inspection en matière de santé : une convention avec le Centre de Gestion a été passée afin de désigner un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection en matière de santé et de sécurité au travail (ACFI).

4° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

- **voyage à Paris des Classe CM1 et CM2** : les enfants des classes de CM1 et CM2 rentrent de Paris. Ils ont visité la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le Louvre, l'Ile de la Cité, Versailles et ses jardins, et ont vu Paris de nuit en bateau mouche. Un voyage de 3 jours qu'ils ne sont pas prêts d'oublier.
- **le Don d'Organes** : les Greffés Comtois organiseront le 17 avril à 9 h 30 salles de la mairie une conférence suivie d'un petit spectacle (pièce de théâtre) et d'un débat avec des médecins et des infirmières spécialisés dans les greffes. La conférence se terminera par des témoignages de greffés. Ce spectacle sera suivi par les CM1 et CM2 de Mathay et de Pont de Roide.
- **L'ADEC** rendra visite aux enfants des écoles la semaine 13. L'auteur Sandrine Beau sera présente mardi 24 mars à l'école maternelle.
- **Fermeture de classe** : suite à la baisse d'effectif (35 partant vers collège contre 25 élèves arrivant de maternelle au CP), l'inspecteur d'académie nous a informé de la fermeture

d'une classe à la prochaine rentrée. Le groupe scolaire passera donc à 5 classes au mois de septembre.

- **Accueil Petite Enfance** : le projet d'accueil de la petite enfance qui fait l'objet d'une enquête vers les parents a recueilli un certain nombre de réponse qui vont être analysées par la commission adéquate.
- **Rythmes scolaires** : l'enquête sur les nouveaux rythmes scolaires organisée par le comité de pilotage est en cours de dépouillement par les Francas. Les résultats seront communiqués au prochain conseil.

5° FORETS : Il est rappelé que l'exploitation devra être terminée pour le 15 avril afin de ne pas abimer les jeunes pousses.

6° ANIMATION CULTURE

CCAS :

- nous avons fêté cette semaine les 90 ans d'Alice QUITTET.
- dans le cadre de leurs 80 ans, des cartes ont été envoyées aux personnes concernées de la commune qui ont été ravis de voir que la Municipalité pensait à eux.

MARCHE PAYSAN : ce marché nocturne qui se déroule alternativement dans une commune de l'agglo et qui est piloté par PMA se tiendra à Mathay dans la zone socio sportive le vendredi 17 juillet.

DONS D'ORGANES : les Greffés Comtois organiseront le 16 avril à 20h salles de la mairie une conférence suivie d'un petit spectacle (pièce de théâtre) et d'un débat avec des médecins et des infirmières spécialisées dans les greffes. Cette conférence qui s'est déroulée la veille pour les scolaires se terminera par des témoignages de greffés.

Une subvention nous a été demandée, elle sera étudiée en fin d'année par la commission animation. Les spectacles qui se dérouleront dans la région pendant toute la semaine, coûtent 8000 € à la société.

EXPO PHOTOS : la 4^{ème} exposition de photos se tiendra à la salle polyvalente les samedi 28 et dimanche 29 mars.

FETE FORAINE : elle se tiendra sur la place de la mairie du 4 au 19 avril

7° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT :

CAFE LITTERAIRE : un café Littéraire a été organisé le samedi 28 février dans les salles Pierre Conraud, sous l'égide de la bibliothèque du village. Cette manifestation préparée par Marie-Claude GUYOT et Roger GUISSSET a réuni 9 auteurs et illustrateurs régionaux. Visiteurs, organisateurs et auteurs ont été satisfaits de l'organisation. Les livres achetés par la Municipalité pour la bibliothèque, ont été dédiés par leurs auteurs. Nous sommes prêts à recommencer en automne.

LA NUIT DE LA CHOUETTE : Samedi 4 avril aura lieu la découverte des rapaces nocturnes de notre région. Une conférence se déroulera en mairie à 20 h 30, suivie d'une écoute des oiseaux sur le terrain; cette soirée est organisée par le groupe local LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux).

8° INFORMATIONS

- **ETAT** : **présentation de COMEDEC** : dans un souci de lutte contre la fraude à l'état civil et afin de simplifier les démarches administratives, l'administration a mis en place une plateforme COMEDEC destinée à sécuriser le transfert des informations, par voie électronique.

- **REGION- BUDGET 2015** : La région Franche Comté a voté le budget 2015 pour un montant de 516,2 M€. Elle nous signale devoir participer à la réduction de la dépense publique de l'état, sans sacrifier les politiques mises en œuvre.

- **INFORMATIONS DIVERSES**
 - o **Communes Forestières** : celles-ci réunies le 13 février à VALDAHON ont refusé toute augmentation de leur contribution au fonctionnement de l'ONF (frais de garderie). Elles revendiquent leur absence totale de responsabilité dans le déficit de l'ONF et considèrent que toute augmentation constituerait **un nouveau transfert de charge de l'état injustifié.**